

AUBAÏ MEMA





Sommaire

Mot du Maire.....	3
En direct du conseil municipal	4/5
Etat-Civil.....	5
Nouveau à Aubais	6
Mot du Policier Municipal	6/7
Urbanisme.....	7
C.C.A.S.....	8/9
Culture & Festivités	10/12
Exposition artistique	13
Ecole.....	14/15
Les Mazets de l'Argilier.....	16
Commission de Travaux	16
Environnement	17
A venir sur Aubais	18
SIVOM Aubais Villetelle	19
Chronique des Associations	20/27
Agenda.....	27
Aubais pratique.....	28



Conception graphique : Acticom- Mairie
Directeur de la publication : Pilar Chaleyssin, Maire
Crédits photos : Mairie d'Aubais, associations locales
Impression : Imprimerie Rouverand - Nîmes
Tirage : 1450 exemplaires

Si la rentrée des classes marque la fin de l'été, la chaleur, elle, est toujours bien présente. Les températures atteintes cette année confirment le changement climatique avec lequel il va falloir désormais composer. Une sécheresse jusqu'ici jamais atteinte avec des milliers d'hectares partis en fumée. Sans oublier évidemment la perte tragique d'un soldat du feu qui a donné sa vie pour nous protéger.

Je vous rappelle que nous sommes toujours en état de crise et que la restriction est maximale. Nous allons devoir réinventer notre façon de vivre et adapter nos comportements. Aussi, j'en appelle à la vigilance et au bon sens citoyen de chacun.

Comme chaque année, la rentrée des classes s'est passée dans la bonne humeur. Malgré quelques chagrins bien normaux chez les petits, les plus grands étaient impatients de retrouver leurs copains. L'école maternelle compte 4 classes et 89 enfants. L'école élémentaire recense cette année 7 classes et 176 enfants. Nous avons donc le plaisir d'accueillir un nouveau professeur des écoles, Madame Cholet. Nous lui souhaitons la bienvenue et une excellente année à tous les enseignants.

La résidence «Le Chant des Cigales» est terminée ! Un projet réalisé en compatibilité avec le ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale), et dans l'intérêt des familles aubaisiennes. La bonne collaboration entre la commune et le bailleur a permis de prendre en compte les différentes situations familiales. Cette résidence se veut intergénérationnelle et vise à mettre en relation enfants, jeunes et moins jeunes.

La pérennité du bureau de poste est en sursis. La baisse de fréquentation amène des réductions d'horaires d'ouverture. Siéger à la CDPPT (Commission Départementale de Présence Postale Territoriale) m'a permis d'avoir accès en avant première aux informations relatives à l'évolution de notre bureau de poste. Aussi, j'ai pu refuser la proposition de la commission de fermeture du samedi matin mais je ne me fais pas d'illusions sur son devenir.

Un point sur les travaux en cours et à venir !

Lors de la cérémonie des vœux, je vous informais que la réfection du plan était à l'étude. Compte tenu des exigences des Bâtiments de France et notre volonté de préserver le plan et les traditions, les négociations avec la DRAC sont toujours en cours afin de gérer au mieux l'incompatibilité entre le revêtement du sol et les courses de taureaux.

Un sujet d'actualité : l'eau potable.

Le schéma directeur de l'eau potable initié en 2012 et achevé en 2016 nous sert de guide pour planifier les travaux. La priorité d'aujourd'hui est le renouvellement d'une partie de la canalisation de refoulement qui alimente le réservoir. A toutes fins utiles, je vous rappelle que l'eau potable est arrivée à Aubais en 1906. Cette ancienneté du réseau a d'ailleurs été prise en compte dans la programmation des travaux de la SAUR dans le cadre de la DSP (Délégation de Service Public) pour assurer sa rénovation avec notamment l'éradication des branchements en plombs.

Je ne peux pas terminer cet édit sans me réjouir du succès et de la réussite de la fête votive. Aucun incident n'est venu entacher la convivialité et la bonne humeur, c'est un réel soulagement. Un grand merci à tous ! Je tenais également à remercier les artistes talentueux qui ont contribué à la qualité de la traditionnelle exposition artistique.

Un tout dernier mot pour l'équipe municipale qui m'entoure. Un grand merci pour sa loyauté et son engagement. Je lui renouvelle toute ma confiance. Bonne rentrée à tous !

*Le Maire,
Pilar Chaleyssin*



Conseil Municipal du 30 juillet 2019

Étaient présents :

Mesdames : Pilar CHALEYSSIN, Annie NOGUERO, Brigitte BOHM, Ariane CARREAU, Mireille SCHNEIDER, Elisabeth BELIERE.

Messieurs : Roger VIGNE, Jacques BENY, Yves MOROSO, Arnaud ZAFRILLA, Patrick MATHEVET

Absents excusés :

Nicole BARTHELEMY a donné procuration à Annie Noguero
Joël CANET
Didier BOISSON
Gaëlle JUAREZ

Adhésion au service « protection des données » du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Gard et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)

Il s'agit d'adhérer au service des données du Centre de Gestion dans le cadre d'une mutualisation et de nommer un délégué à la protection des données (CDG personne morale) dans le cadre de la mise en place du Règlement Général Européen de Protection des Données.
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Il s'agit d'admettre en non valeur des titres émis par la commune pour des fourrières automobiles pour un montant de 317,13 euros et pour lesquels la perception de Sommières indique une impossibilité de recouvrement.
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Avis sur le montant de l'indemnité représentative de logement (IRL) 2018 des instituteurs

Il s'agit pour le Conseil Municipal de donner un avis favorable sur l'Indemnité Représentative de Logement 2018 des instituteurs fixée à 2 808 euros par Monsieur le Préfet du Gard.
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Modification du tableau des effectifs suite à des départs en retraite - Suppressions de poste

Il s'agit de mettre à jour le tableau des effectifs suite aux départs en retraite de certains agents.
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Taxe de séjour – Modification de la réglementation suite à une nouvelle réforme

Il s'agit de modifier le taux de la taxe de séjour compris entre 1 et 5 % pour les hébergements sans classement ou en attente de classement conformément à la nouvelle réforme.
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité pour un taux à 2 %.



" Les procès-verbaux et délibérations sont consultables dans leur intégralité en mairie "

Vote de la subvention à la coopérative de l'école maternelle - Subvention pour le transport des sorties scolaires

Il s'agit de voter la subvention à la coopérative de l'école maternelle pour le transport des sorties scolaires.
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité pour 300 euros par classe.

Vote de la subvention à la coopérative de l'école élémentaire - Subvention pour le transport des sorties scolaires

Il s'agit de voter la subvention à la coopérative de l'école élémentaire pour le transport des sorties scolaires.
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité pour 300 euros par classe.

Attribution de subventions aux associations locales

Il s'agit de voter les subventions accordées aux associations locales.
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Classement de parcelles communales dans le domaine public de la commune

Il s'agit de classer des parcelles communales dans le domaine public de la commune.
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Abrogation de la délibération N°66/2018 autorisant le Maire à solliciter une subvention DSIL dans le cadre du Contrat de Ruralité

Il s'agit de rectifier le plan de financement prévisionnel de la demande de subvention DSIL dans le cadre du contrat de ruralité pour l'aménagement de l'Argilier, suite à la notification reçue par la préfecture pour un montant de 95 366 euros.
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Modification du règlement de service SPANC

Il s'agit de modifier le règlement de service du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour intégrer des mesures coercitives, lorsque les personnes dont la fosse septique est déclarée non-conforme et dangereuse pour la santé, pour inciter à effectuer les travaux de mise en conformité.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Abrogation de la délibération n°7/2019 concernant les droits d'emplacements pour la fête votive 2019

Il s'agit de rectifier le montant du droit d'emplacement pour la fête votive 2019 prévu dans la délibération du 18 février 2019 pour le cafetier à 3 000 euros.

Vote du Conseil Municipal à la majorité 9 voix pour et 3 abstentions.

Vote du montant des droits d'emplacement pour la féerie de Noël

Il s'agit de définir le montant du droit d'emplacement des exposants pour le marché de Noël.

Vote du Conseil Municipal à la majorité : 11 voix pour et 1 abstention pour un montant de 30 euros.

Droit d'entrée pour le Cinéplan

Il s'agit de définir le droit d'entrée pour une séance de cinéma en plein air le 28 septembre 2019.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité pour un montant de 4€.

Autorisation au Maire de signer la convention de mise à disposition précaire d'un local d'activités et d'un parcours de santé.

Il s'agit d'autoriser Madame le Maire à signer une convention avec la société « Un Toit Pour Tous » pour la mise à disposition d'un local d'activités et d'un parcours de santé dans le cadre de la doctrine Maison en Partage du Conseil Départemental et qui sera en liaison avec les services de l'EHPAD.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Révision de l'accord local portant détermination du nombre de délégués communautaires et de la répartition des sièges

Il s'agit de donner un avis sur la délibération prise en Communauté de Communes pour la détermination du nombre de délégués communautaires pour la Commune qui reste au nombre de 4.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Adhésion de Fontanès (30) au Syndicat Intercommunal pour le Maintien et la Protection des Traditions, Coutumes et Sites Camarguais.

Il s'agit de donner un avis sur l'adhésion de la Commune de Fontanès au Syndicat Intercommunal pour le Maintien et la Protection des Traditions, Coutumes et Sites Camarguais.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Bienvenue à :

- Thaïs, Elina GRANDE née le 05 juillet 2019 à Montpellier
- Margaux, Christine, Nathalie MISON née le 17 juillet 2019 à Nîmes
- Joël, Jean, Pierre BARRAUD né le 14 août 2019 à Nîmes
- Luce, Enestine Alice POILVET née le 30 août 2019 à Montpellier

Mariages

Tous nos voeux de bonheur à :

- Natacha CRETE et Dimitrios STAMATIOU qui se sont dit oui le 29 juin 2019 à Aubais
- Solange MASSELOT et Damien ROY qui se sont dit oui le 06 juillet 2019 à Aubais
- Rosalie MATHEVET et Mathieu MOLINA qui se sont dit oui le 03 août 2019 à Aubais
- Michelle FERNANDEZ et Nicolas ASTIER qui se sont dit oui le 07 septembre 2019 à Aubais

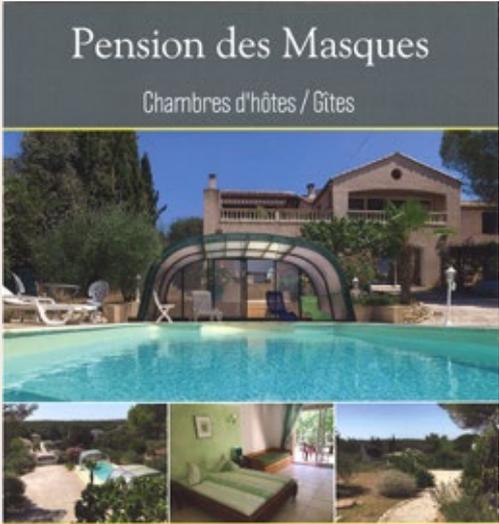
Décès

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :

- Maria Del Carmen DE SAN NICOLAS née MARTINEZ décédée le 24 juin 2019 à Aubais
- Francis, Marie, Marcel BARTHELEMY-MAVIEL décédé le 20 juin 2019 à Nîmes
- Chantal, Margaret TERRIER décédée le 22 juin 2019 à Nîmes
- Claude, Benjamine BECARD née JOSEPH décédée le 04 juillet 2019 à Nîmes
- Jean Paul AULLEN décédé le 6 juillet 2019 à Montpellier
- Aimé, Urbain, Marie MANERO décédé le 11 juillet 2019 à Aubais
- Félix, Emile ALZAMORA décédé le 28 juillet 2019 à Aubais
- Raymond, Léon, Alphonse ALLEAUME décédé le 27 août 2019 à Aubais
- Fernande, Nelly PALOMBA née GABRIELLI décédée le 30 août 2019 à Aubais
- Renée, Marie DESREUMAUX née LEFEBVRE décédée le 5 septembre à Aubais
- Sylvie, Brigitte PERNOT née THIEBAUT décédée le 5 septembre à Aubais

NOUVEAU A AUBAIS

Xavier et Isabelle sont les nouveaux propriétaires de la Pension des Masques depuis cet été.



Pension des Masques
Chambres d'hôtes / Gîtes

Venez découvrir nos belles Chambres d'Hôtes et nos Gîtes à Aubais, situé entre Nîmes et Montpellier, en plein coeur de la Garrigue baignée de Soleil et bercée par le chant des Cigales, à 20 Minutes de la Mer Méditerranée.

contact
+33 (0)4 66 77 04 41 / +33 (0)6 51 42 69 96



Carl Bache-Wiig

Aménagement d'intérieur
Rénovation
Mobilier bois et fer

Tel: 04 66 93 54 76 - Port: 06 15 34 51 02
Mail: bachewiig.carl@orange.fr
30250 AUBAIS

Auto-entrepreneur sur la commune.

- Aménagement d'intérieur : cuisines, placards, dressing.
- Renovation de boiseries intérieures et de meubles.
- Création de Mobilier Bois et acier.
- Ferronnerie artisanale : Garde-corps, escaliers, portails.

Site internet : cbw-creation.fr



LE MOT DU POLICIER MUNICIPAL

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

La réunion d'information du 10 avril dernier a permis une prise de conscience de l'importance de procéder au débroussaillage pour se préserver du risque d'incendie.

Les événements calamiteux de cet été ont confirmé s'il en était besoin la nécessité de protéger les habitations du feu.

Cependant, il est incontestable que notre commune gagnée par la forêt et la désertification rurale faute d'agriculteurs est une véritable poudrière en cas d'incendie de forêt.

Si de nombreux propriétaires se sont bien acquittés de leurs obligations, il reste encore beaucoup de monde à convaincre et beaucoup de travail pour compenser des années de négligence.

Un nombre important de mises en demeure a déjà été adressé aux propriétaires négligents. **Les opérations de contrôle vont débuter au mois d'octobre et se poursuivront dans les mois à venir, avec des sanctions pénales et administratives à la clé.**

La commune pour sa part essaie de se montrer exemplaire et engagera d'importants travaux en particulier sur les chemins pour réaliser des coupe-feu et faciliter l'intervention des pompiers.

DÉJECTIONS CANINES

Toujours le même problème récurrent d'incivilité de la part de certains propriétaires de chiens qui n'assument pas jusqu'au bout leur choix d'avoir un compagnon canin.

Notre village pourrait être autrement plus agréable à vivre pour tout le monde, s'il n'était pas transformé en terrain de mines et en cloaque nauséabond malgré les efforts déployés par les employés municipaux pour le maintenir propre.



RESTRICTIONS D'USAGE DE L'EAU

Les mesures d'interdiction d'usage de l'eau n'ont jamais atteint un seuil aussi important que cette année, où **notre commune a été placée en situation de «crise»**, niveau le plus important dans les mesures de recommandation de la préfecture.

Dans cette situation, il est carrément interdit d'arroser les jardins, même les potagers et à plus forte raison le maintien de pelouses verdoyantes.

Aussi il me semble important de rappeler les sanctions applicables à ceux qui ne respectent pas les interdictions pour sauver leur précieux gazon.

L'amende s'élève à 1500 Euros.

Je précise que l'interdiction s'applique à tous les modes d'arrosage, et quelle que soit la provenance de l'eau utilisée. Les propriétaires de puits sont concernés par l'interdiction au même titre que les usagers de l'eau potable.

Cette eau potable doit également être économisée et gérée raisonnablement car ça n'est pas une ressource inépuisable. Les coupures que nous avons connues lors des épisodes de canicule extrême en ont fait la démonstration.

COMMISSION DE L'URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE			
CORDILLAC Lionel	1 rue des Halles	Accordée	13/06/2019
JAMOT Romain	7 rue Arthur Mabelly	Refusée	18/06/2019
RAYNAUD Elisabeth	Montée du fort	Accordée	26/07/2019

DECLARATION PREALABLE			
PERNOT Thierry	Rue du Nord	Non opposition	05/06/2019
NAVARRO-LEUPERT	800 chemin du pioch	Non opposition	06/06/2019
FELDMANN-GAU	659 chemin de Junas	Non opposition	06/06/2019
SERVENAY Sonia	48 chemin des pins de la motte	Non opposition	14/06/2019
ROMIEU Daniel	10 chemin de la Roque	Annulé	14/06/2019
BENENTENDI Pascal	275 Rte de Congenies	Non opposition	14/06/2019
LOPEZ Lionel	800 chemin du pioch	Non opposition	14/06/2019
TEXIER Philippe	352 chemin sous les Clos	Non opposition	17/06/2019
LOPEZ Lionel	330 chemin Vieux	Non opposition	28/06/2019
MANERO Maurice	8 rue Arthur Mabelly	Non opposition	04/07/2019
ROMIEU Daniel	200 chemin de la ville des chênes	Non opposition	15/07/2019
MAUMY Pascal	7 rue des cevennes	Non opposition	18/07/2019
LEDUCQUE Françoise	14 rue droite	Sans suite	25/07/2019
BOUET Marie Laure	76 chemin du Moulin d'Aimargues	Non opposition	25/07/2019
POIRIER-BADIE	800 chemin du pioch	Non opposition	01/08/2019
MARCHAND Raphaël	14 rue droite	Sans suite	02/08/2019
TUDES Olivier	610 Rte d'Aigues Vives	Non opposition	13/08/2019

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1 / Retour sur la soirée du 11 août 2019 au profit du CCAS

Vous avez été nombreux à venir partager une soirée de convivialité, place de Cluz, animée par le groupe Sensation. Nous avons eu le plaisir de déguster l'excellente gardiane préparée par notre manadier local, Thierry Teyssier, ainsi que les pizzas et tartes de notre pâtissier Philippe Martin.

Le CCAS remercie vivement les commerçants, employés municipaux et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation ainsi que le public qui est venu soutenir les actions du CCAS sur la commune.



La solidarité de chacun a permis au Centre Communal d'Action Sociale de récolter la somme de 1528 euros.

2 / AUTOCARS LIO



Depuis juin 2019, la Région a mis en place **un nouveau service de transport à la demande pour les personnes en situation de handicap** sur le réseau AUTOCARS LIO dans le département du Gard. Assuré par des véhicules adaptés, il est identique en termes d'itinéraires et d'horaires à ceux proposés sur les lignes commerciales.

Les usagers doivent préalablement réserver, 48 heures à l'avance, leur course au 0810.33.42.73 auprès de l'agence commerciale.

3 / Zéro reste à charge

Bientôt le remboursement intégral de certaines lunettes, prothèses dentaire et auditive.

Dans le cadre de la réforme dite « 100% santé », un décret publié au J. O. du 12 janvier 2019 précise les modalités de la mise en place progressive du **remboursement intégral** (reste à charge zéro) **par la Sécurité Sociale et les complémentaires santé** grâce notamment à la fixation de tarifs plafonds.

En matière d'optique par exemple, ce décret fixe des montants de prise en charge qui varient en fonction du type de correction prescrit avec, pour les montures, un remboursement maximal de 100 € dans tous les cas. Ces garanties seront limitées à une paire de lunettes par période de 2 ans (à l'exception des cas pour lesquels un renouvellement anticipé peut être prévu notamment pour les enfants de moins de 16 ans et en cas d'évolution de la vue).

Pour arriver au RAC 0, la part de remboursement de l'Assurance maladie passera au 1er janvier de 4% en moyenne à 18% du coût total des équipements. Le reste du remboursement sera assuré par les complémentaires santé. Le reste à charge zéro va impacter les tarifs de remboursement et les mutuelles pourront difficilement tout prendre en charge sans augmenter les cotisations des assurés au cours des trois ans de déploiement de la mesure.

Naturellement, ce sont les seniors qui devraient être impactés puisque ce sont eux qui sont majoritairement concernés, notamment par les prothèses dentaires et les soins auditifs.

Les dispositions du décret s'appliquent aux contrats souscrits ou renouvelés à compter du 1er janvier 2020.

Les dispositions relatives à l'optique et au dentaire et à compter du 1er janvier 2021 pour les dispositions relatives aux aides auditives.

Afin de s'assurer de la pleine mise en œuvre de la réforme dans ces différentes composantes le décret prévoit la création d'un « comité de suivi de la réforme » qui se substitue à l'observatoire des prix et de la prise en charge en optique médicale.

Pour plus de renseignements et des entretiens individuels, une permanence est prévue le lundi 7 octobre de 9h à 12h dans les locaux situés à côté du bureau du policier.

Un rendez-vous doit être pris préalablement auprès du Cabinet MUTEU au 04.66.22.76.69 ou de la conseillère Mme Carole Calistri au 06.83.12.69.08.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, il est possible d'obtenir un rendez-vous à domicile.

4/ Résidence «Le Chant des Cigales»

L'été dernier, Monsieur le Préfet du Gard posait symboliquement la première pierre du futur projet « Le Chant des Cigales » à Aubais.

Un an plus tard, comme prévu, « Un Toit Pour Tous » remettait les clés des logements aux nouveaux locataires. Le lundi 29 juillet pour les 3 collectifs familiaux de 12 logements et le mardi 30 juillet pour les 8 logements seniors. Prise de possession du logement avec beaucoup d'émotion pour quelques résidents.

La salle commune, lieu de rencontre et d'animations, gérée par le Centre Communal d'Action Sociale d'Aubais **sera, quant à elle, mise à disposition dans les prochaines semaines.**



5/ Le Centre Médico-social de Calvisson a rouvert fin juin.

Situé au 8 Avenue du 11 novembre 1918, **il accueille, informe, oriente et accompagne tous les publics.** Les professionnels assurent des visites à domicile, des rendez-vous en permanences et/ou hors permanence.

*Le service de Protection Maternelle Infantile accompagne et suit médicalement des femmes enceintes et des jeunes enfants.

*Le service territorial d'insertion assure le suivi du parcours des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), des actions et des chantiers d'insertion.

*Le service personnes âgées - personnes handicapées, veille à l'information, l'accompagnement, l'orientation, l'autonomie, la reconnaissance des droits des personnes âgées et/ou handicapées.

*Enfin, les travailleurs sociaux de l'équipe Aide Sociale à l'Enfance interviennent en matière d'éducation et d'accompagnement des familles et des enfants dans le cadre des mesures judiciaires ou contractuelles.

L'accueil physique et téléphonique du public est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le lundi après-midi. Le secrétariat est joignable au 04.66.01.23.13

6/ TRISOMIE GARD OPERATION « petits déjeuners » livrés à domicile



A l'occasion de la journée nationale de la TRISOMIE 21, les bénévoles adhérant à l'association iront à la rencontre du public dans plus de 200 communes du Gard.

Un petit déjeuner complet avec le journal du jour et une information sur la Trisomie 21 est livré à domicile contre une participation de 6,50 euros pour le menu adulte et 4 euros pour l'enfant.

Inscriptions avant le mercredi 6 novembre 2019 par téléphone (04.66.8.14.37), courriel (asso@trisomie21gard.fr) ou en ligne www.ptsdejs.com/commande.

Fête Votive

Une nouvelle fête votive s'est terminée sur une note positive dans l'ensemble.

Le traditionnel vernissage de l'exposition artistique « Paysage de la garrigue à la Camargue » dans les salles voûtées du Château a ouvert le programme de la fête.

Les festivités de « l'avant-fête », cette année encore, ont été bien appréciées par les aubaisiens :

Le concours de boules du café de la Renaissance, le loto de l'entente sportive Aubais-Aigues-vives, la course de taureaux du 2ème trophée du Club Taurin ainsi que la soirée du C.C.A.S.

Les membres de l'association « Arte y toro » sont venus proposer une Tienta sur le plan, comme ils savent le faire depuis maintenant une dizaine d'années.

Le mardi, sur une idée de Mr TEYSSIER Thierry, membre de l'association des manadiers, a eu lieu une course de jeunes vaches rasetées par les élèves des écoles taurines de Baillargues et de St Laurent d'Aigouze.



Une expérience inédite et inoubliable pour tous ces jeunes et une belle image sur notre plan.

Pendant cinq jours, tous les matins, les jeunes ont parcouru le village en proposant l'empègue à appliquer sur les façades des habitations, respectant ainsi la tradition des aubades.

Cette année, l'empègue réalisée par Mr Yves MARTIN représentait l'église du village. Merci à Yves pour ce choix inédit.

Au cours de la journée du 15 août, organisée par la municipalité, la jeunesse et le Club athlétique, chacun a pu participer :

- au déjeuner aux prés sur les terres de la manade de la Vidourlenque
- à l'abrivado partie des prés
- à la traditionnelle course de taureaux neufs de la manade Raynaud
- au spectacle camarguais de la manade Aubanel et des écuries de la Colombe.



Une belle prestation qui a permis d'apprécier le travail des gardians et des chevaux.

On peut dire que, dans l'ensemble, les courses de taureaux ont été de qualité, pleines d'émotion grâce au travail des raseteurs.

Cette équipe de raseteurs composée de Mr PINTER Jérémy, un fidèle, Mrs BOYER et DOUVILLE, présents maintenant depuis 3 ans, a été rejointe cette année, par Mr ROIG qui a su adapter son style à la particularité du plan et a ravi le public.

Félicitations à ce nouveau venu qui a été élu meilleur raseteur de ces cinq courses par le jury du club taurin La Bourgino.

Le dimanche matin, l'abrivado longue a démarré du site du Moulin de Carrière et a rassemblé des aficionados de toutes générations.

Une belle réussite pour le renouveau de cet événement.

A déplorer, toutefois, sur tous les parcours des abrivados et bandidos, trop de véhicules sont restés stationnés, occasionnant cinq mises en fourrière et des retards dans la programmation.

La jeunesse a su animer cette fête votive, notamment, la course de nuit du mercredi avec le taureau piscine et le samedi, journée du Club Taurin où ils ont surpris le public en participant à la Capelado en étant déguisés.



Dans le choix des orchestres, un retour de la formation « Chabert and Co » avec Philippe RAVIER, enfant du village, a été prisé par les amateurs des apéritifs que les musiciens ont su égayer en jouant de leurs cuivres parmi l'assemblée, entre les tables.

Une soirée ciné-bovine a clôturé agréablement cette fête votive.

Un film réalisé par Mr DELUCA François retraçant l'histoire de la manade Baroncelli-Aubanel, de sa création par le marquis De Baroncelli à nos jours, a été diffusé.

Merci à Béranger Aubanel qui, malgré une journée intense a pu se libérer et a eu la gentillesse de nous rejoindre.

Ses commentaires personnels ont donné une note plus chaleureuse à cette soirée. Chacun a pu se procurer l'affiche du film dédicacée par Béranger.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré au bon déroulement de cette fête :

Les employés municipaux, les secouristes de l'association UNASS, les unités en charge de la sécurité (vigiles, police municipale, police inter-communale, gendarmerie), le club taurin La Bourgino, le club athlétique, l'entente sportive Aubais-Aigues-vives, la jeunesse aubaisienne, ainsi que Mr Yves Martin et Mr Thierry Teyssier pour leur aide précieuse.

Pour les membres de la commission des festivités c'était la dernière fête votive de notre mandat.

Ce fut beaucoup d'investissement et de travail personnel pour chacune d'entre nous, mais aussi des rencontres artistiques et humaines et des échanges inoubliables.

Nous souhaitons longue vie à notre fête votive pour que perdurent nos traditions.



Un 14 juillet insolite

C'est le 13 juillet que nous avons célébré la fête nationale.

Une nouveauté cette année :

Pour des raisons de sécurité et pour donner plus de vie au centre du village, nous avons fait le choix de rassembler les enfants sur la place du Chemin Neuf avant le départ de la retraite aux flambeaux.

Plus de 150 lampions ont gracieusement été montés et distribués par les élues.

Les enfants ont défilé, lampion à la main, accompagnés par l'orchestre Kashmir. Partis de la place du Chemin Neuf, ils ont traversé le Plan pour remonter la Promenade jusqu'à la place du Cluz. Une très belle image que ces lampions rassemblés dans la nuit sur la Promenade.

Un superbe feu d'artifice aussi bien professionnel que féérique a été lancé sur la musique de « Pirate des caraïbes » dans un enchaînement ininterrompu de tableaux pendant 10 minutes.

Un grand merci à l'équipe technique municipale pour son professionnalisme et son implication ainsi qu'à Mr Cyrille Cruchet qui a réalisé bénévolement le montage musical.

L'amicale des chasseurs et propriétaires avait préparé grillades et buvette dans une ambiance familiale. L'orchestre Kashmir, dirigé par une enfant du village, Mme BOIRIE Rachel, a assuré l'animation musicale.

Le public venu nombreux a pu ainsi se restaurer et profiter de la soirée.

COMMISSION DE LA CULTURE & DES FESTIVITÉS

Orchestre Chicuelo

Le 20 juin, nous avons fêté la musique, un peu en avance sur les autres villes et villages, avec l'orchestre Chicuelo et la soprano Mme ARBEL Cécilia.

Dans le parc Des Aubrys, sous la direction du chef Rudy Nazy, ami et collègue de Madame le Maire en tant que Maire de la commune de Meynes, Nous avons pu assister à une belle soirée musicale qui lança la saison estivale des festivités du village.

Dans cet endroit bucolique, installé à l'ombre des arbres, chacun a pu se restaurer avant le concert.

Quelques gouttes de pluie ont rafraîchi le public mais n'ont pas découragé les musiciens qui ont poursuivi leur répertoire et sont venus jouer au milieu d'un public conquis et ravi.

La cantatrice est intervenue plusieurs fois au cours du concert rajoutant ainsi plus de magie à ce rendez-vous musical grâce à sa voix si fascinante.

Une improvisation à la batterie de « Music » de John Miles interprétée par Gaby Vigroux, enfant du village, bien connu par la plupart des musiciens, a donné une note chaleureuse à la soirée.



Ensemble CALLIOPE Choeur & Orchestre



Le 20 juillet nous avons accueilli l'ensemble CALLIOPE sur la place du Château pour notre traditionnel concert d'été.

Sous la direction de Mr RICHARD Laurent, 40 musiciens et 60 choristes ont interprété un programme varié dans une harmonie des deux formations très réussie, ensemble vocal et orchestre.

Les choristes, habitués à se produire dans des salles, ont relevé le défi de chanter en extérieur, sur la place du château.

Notre place bénéficie malgré tout d'une bonne acoustique et la performance des chanteurs a été bien réussie.

Ce concert d'un style différent des autres années, a réuni environ 200 personnes pendant une heure trente minutes.

Chacun a pu se laisser transporter ou bercer par les danses hongroises de Brahms, les trompettes d'Aïda de Verdi, Carmen de Bizet, Carmina Burana de Carl Orff, le chœur des bohémiens de Verdi mais aussi Star Wars avec la visite en personne de Dark Vador.

Le Chef, Mr Laurent Richard a surpris le public avec une interprétation en contre-ténor (très haut dans les aigus) d'un extrait de l'opéra de Haendel, « Rinaldo », Laschia ch'io pianga.

Merci à l'ensemble Calliopé pour cette belle soirée musicale devant notre château et merci à vous tous d'être venus si nombreux.





Exposition artistique : Un réel succès

Cette année encore, les artistes ont été nombreux à exposer dans les salles voûtées du château. Ce lieu baigné d'une atmosphère particulière liée à son histoire a reçu une soixantaine d'artistes, peintres, photographes et sculpteurs.

La salle du taureau a accueilli les œuvres illustrant le thème : « Paysage : de la Garrigue à la Camargue ». Dans les autres salles se succédaient des tableaux et des photos sur des thèmes variés, figuratifs ou abstraits, utilisant des palettes de techniques différentes.

L'accrochage, qui a bénéficié du talent d'artistes locaux, a finement mêlé thèmes et couleurs, jonglant avec les formats et les techniques. Les murs en pierres jointées mettant en valeur toutes les œuvres présentées. Les sculptures ont permis de peaufiner la mise en espace.

Plus de 200 personnes ont assisté au vernissage dans le jardin du presbytère autour de la fontaine rafraîchissante en ce mois d'août caniculaire. Après le discours de Madame le Maire filmé par HWM *, les participants ont dégusté l'apéritif dans une ambiance à la fois conviviale et bucolique.

Pendant toute la période de la fête, l'exposition a reçu de nombreux visiteurs venus aussi bien apprécier les œuvres que profiter de l'opportunité de visiter les salles voûtées et d'admirer la glacière.

*pour voir le reportage suivre le lien : <https://www.facebook.com/hwmwebmedia/videos/2413593581995193/>



RENTREE SCOLAIRE

En ce matin ensoleillé du **2 septembre** tous les élèves et leur famille étaient réunis pour la rentrée scolaire ; certains avec un petit pincement au coeur, d'autres avec enthousiasme et le plaisir de se retrouver.

Au côté de la directrice de l'école élémentaire, Madame le Maire a souhaité à tous la bienvenue et une bonne année scolaire dans une atmosphère très détendue.

176 enfants ont intégré l'école élémentaire, ce qui a permis **la réouverture de la 7ème classe** qui s'est installée dans les locaux de l'ancienne cantine transformée à cet effet pendant les vacances scolaires.

L'équipe enseignante reste identique, toujours aussi féminine ; Madame Cholet prendra en charge la nouvelle classe. Comme l'année précédente, madame Deflandre assumera les décharges de direction des deux écoles.

L'école maternelle reçoit quant à elle **89 enfants répartis en 4 classes**. Ils ont été accueillis avec une attention particulière par les professeurs des écoles secondés efficacement par les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Les parents des maternelles ainsi que des CP en élémentaire ont pu accompagner leurs enfants dans leur nouvelle école.

L'ambiance très familiale a rendu cette rentrée agréable pour tous.



La nouvelle classe





Remise des calculatrices

C'est dans la bonne humeur que les **33 élèves de CM2** accompagnés de leur enseignante ont été reçus dans la salle du Conseil Municipal le 25 juin.

Madame le Maire, après leur avoir rappelé que le passage au collège annonçait une nouvelle étape dans leur vie, a remis une calculatrice à chacun.

Celle-ci les suivra fidèlement toutes leurs années de collège. Un proverbe personnalisé l'accompagnait.

Une petite collation a clôturé cet agréable moment et les bonbons ont été particulièrement appréciés !



KERMESSE LES MAZETS DE L'ARGILIER

Ce 7 septembre 2019, 1er samedi du mois, les résidents et leur famille se sont retrouvés pour fêter l'anniversaire de notre EHPAD Aubaisien « Les Mazets de l'Argilier» (Fondation Partage et Vie).

Après les discours de Mme Pilar CHALEYSSIN, Maire d'Aubais et de Mme Valérie DEY, directrice de l'établissement les 170 convives ont pu apprécier le menu et le décor sur le thème « Voyage en Inde ». L'animateur Alain Rubio et les membres du personnel toujours aussi dévoués ont su à nouveau « mettre le feu » pour cette journée festive.

De nombreux objets réalisés lors des ateliers d'animation étaient en vente au profit des résidents.

MERCI pour cette belle journée et ... Rendez-vous en septembre 2020.



COMMISSION DES TRAVAUX

Passage des écoles

Après avoir sécurisé en urgence le talus donnant sur la route départementale au mois de décembre, les travaux de sécurisation de la paroi côté cour de la maternelle ont été effectués dans le courant du mois d'août.

Nous pouvons dorénavant circuler en toute quiétude dans le passage des écoles.



Mise en conformité des déchetteries

Les déchetteries d'Aubais, Vergèze, Uchaud et Vestric gérées par la C.C. Rhône Vistre Vidourle doivent respecter la réglementation en matière de protection des personnes. **L'article 27 de l'arrêté du 26 mars 2012** prévoit ainsi que « lorsque le quai de déchargement des déchets est en hauteur, un dispositif anti-chute adapté est installé tout le long de la zone de déchargement. Sur les autres parties hautes du site, comme la voie d'accès à la zone de déchargement, un dispositif est mis en place afin d'éviter notamment la chute de véhicules en contre bas. »

Cette législation a amené la C.C.R.V.V à réaliser des aménagements sur les déchetteries et ainsi répondre à l'obligation émise par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) d'équiper les différents sites afin de les mettre en conformité.

Cette mise en conformité a été réalisée durant le mois de Juillet 2019 à Aubais et à Vergèze et a consisté à mettre en place de garde-corps de type « bavette » sur l'ensemble des quais et un dispositif spécifique pour les gravats compte tenu des charges conséquentes que ce flux peut représenter. Enfin un garde-corps grillagé assure la protection anti chute en dehors des quais.

Le montant global des travaux s'élève à 117 629,28 € TTC répartis de la manière suivante :

Déchetterie	Montant des travaux
Vergèze	57 418,56 € TTC
Aubais	60 210,72 € TTC
TOTAL	117 629,28 € TTC

Ces aménagements nécessiteront bien évidemment pour chacun **un temps d'adaptation**. Il sera préférable de prévoir de transporter les déchets à jeter en petits contenants tels que des sacs, caisses plastiques, poubelles, ou tout autre contenant permettant de faciliter le dépôt des déchets sur les différents sites.

Le site de Vestric recevra les grosses quantités que les administrés souhaitent benner directement.

N'oubliez pas de faire la demande, à la mairie, de votre nouvelle carte magnétique.



Féeries de Noël

Le traditionnel marché de Noël sera cette année « revisité »
Il sera organisé conjointement par les associations
« Dames de cœur », « l'ASCA », « Aubais 2000 » et la municipalité.
Les exposants seront installés uniquement dans le parc Des Aubrys.

Au programme :

le samedi 14 décembre :

Ouverture au public de 11H à 20H

Les enfants du conseil municipal des jeunes collecteront des jouets pour l'orphelinat Coste de Nîmes.

Vers 16H30 l'association l'ASCA propose :

Départ du défilé de la pastorale place du Cluz jusqu'au parc Des Aubrys suivi d'une pièce de théâtre, qui se déroulera dans la salle des fêtes.

Vers 20H « soirée pot au feu » organisée par « Aubais 2000 »



le dimanche 15 décembre:

Ouverture au public de 10H à 18H

Vers 13H45 l'association « les dames de cœurs » propose :

De la magie , de la chanson , des jeux , un goûter magique réalisé par notre pâtissier Philippe Martin à Aubais , de l'émotion , de la joie et bien sûr la venue du papa Noël. Tout sera réuni pour faire de ce moment un voyage dans la féerie de Noël .

Préparez dès aujourd'hui les jouets de vos enfants que vous n'utilisez plus et que vous pourrez déposer, le samedi 14 décembre à la salle des fêtes auprès des élèves du conseil

municipal et ce jusqu'au dimanche 15 de 10h00 à 14h00 .

Comme l'année dernière, **l'inscription sera obligatoire** pour une meilleure organisation (126 enfants étaient présents l'année dernière).

Vers 17 H un lâcher de ballons clôturera ce week-end de féeries.



MOULIN DE CARRIERE PROGRAMME des EXPOSITIONS jusqu'à FIN OCTOBRE

**MOULIN DE CARRIERE
AUBAIS**

EXPOSITION 2019

Aquarelle du
Dessin **20 SEPTEMBRE**
Pastel au
Peinture **6 OCTOBRE**

ASSOCIATION
PEINTRES EN LIBERTÉ
Saint Laurent-d'Aigouze

VERNISSAGE
le 21 SEPTEMBRE
à 18H30
ENTREE LIBRE

Mercredi - vendredi - samedi - dimanche & jours fériés 14h00/20h00
Tel : 04 66 80 73 50 / sivom-aubais-villetelle@orange.fr

L'association des Peintres en Liberté existe depuis 21 ans, ils se rencontrent afin de partager leur passion et vous présenteront lors de cette exposition leurs oeuvres issues de plusieurs techniques :
Peintures à l'huile et acrylique, aquarelles, pastels, dessins...

Autodidacte, Carlotta Sanjuan travaille essentiellement en mixed media, (consiste à mélanger des peintures, collages et des médiums afin d'obtenir des effets) ce qui lui permet une forte indépendance de style.

Arnaud Chabanon, artiste du fer forgé, peintre et dessinateur, originaire de Saint Laurent d'Aigouze, magnifie la Camargue et ses traditions.

**MOULIN DE CARRIERE
AUBAIS**

EXPOSITION
Du 18 au 30 octobre 2019
de la Matière à l'Infini

**Carlotta
SANJUAN**

**Arnaud
CHABANON**

VERNISSAGE
LE 19 OCTOBRE
A 18H30
ENTREE LIBRE

Mercredi - vendredi - samedi - dimanche & jours fériés 14h00/20h00
Tel : 04 66 80 73 50 / sivom-aubais-villetelle@orange.fr



Entrée libre de 14h00 à 20h00
Mercredi - vendredi - samedi - dimanche & jours fériés
Tel : 04 66 80 73 50 / sivom-aubais-villetelle@orange.fr
<https://www.facebook.com/aubaismoulindecARRIERE>



FORUM DES ASSOCIATIONS

Depuis 2015, les forces vives du village se réunissent à la rentrée, dans le parc Des Aubrys, pour présenter leurs activités culturelles ou sportives.

Chaque association a accueilli un nombreux public venu se renseigner ou s'inscrire pour l'année à la discipline choisie. La diversité des activités organisées et dispensées prouve le dynamisme de nos associations et le dévouement des bénévoles qui en assurent la gestion.

Un espace de convivialité, animé par les membres du Centre Communal d'Action Sociale et de l'ASSO CCAS proposait du café, des jus de fruit et des viennoiseries.

Nous remercions les dirigeants ainsi que les animateurs présents pour leur dévouement et leur disponibilité.

Bonne rentrée à tous



Judo Club Aubaisien

C'EST REPARTI

Après des vacances bien méritées, il était temps de reprendre le chemin des tatamis.

Les **cours de judo** ont repris depuis le **lundi 9 septembre**.

Dès 4 ans et sans limite d'âge, du débutant à la ceinture noire et au-delà nous nous adressons à une grande diversité de public. Les séances sont adaptées pour que chacun y trouve son plaisir, son intérêt, et puisse atteindre ses objectifs, aussi variés soient-ils.

Si vous êtes tentés par le judo, son aspect martial, son côté physique, technique, la bonne humeur dans l'effort, n'hésitez pas à venir faire une séance d'essai, c'est sans engagement, le seul risque, c'est d'aimer!

Si vous ou votre (vos) enfant(s) cherchez une activité dans laquelle on se dépense énormément, par laquelle on transmet des valeurs éducatives de droiture et de respect avec le sourire, vous êtes au bon endroit! Venez essayer, c'est gratuit!

Les cours de gymnastique seniors du mardi matin ont repris depuis le **mardi 10 septembre**. Ils s'adressent aux plus de 60 ans désireux de travailler la souplesse, la coordination, l'équilibre mais aussi développer leurs capacités physiques. Les inscriptions se font en mairie.

L'Assemblée Générale du JCA aura lieu le **mercredi 9 octobre** au dojo.

Devant le succès des précédentes éditions, nous reconduisons notre **animation de Noël parents/enfants**. Elle devrait se tenir le **mercredi 18 décembre** à la salle des fêtes.

Nous souhaitons à nos judokas une excellente saison, riche en résultats et émotions.

JCA: 06.85.04.95.80 (professeur)
mail: judoclubaubais@gmail.com
site: www.judoclubaubais.sportsregions.fr



GARD O DOG

Le club **GARD O DOG** enchaîne sa 3^{ème} année sur les terres de la commune.

La 1^{ère} année était un lancement pour faire découvrir ce super sport qu'est le canicross. Un sport que tout le monde pratique sans le savoir «Courir avec son chien». Et oui c'est un vrai sport avec une vraie fédération et des centaines de courses dans toute la France et à l'étranger. Il y a même des championnats d'Europe et du MONDE ! D'ailleurs plusieurs adhérents du club ont participé à ces courses internationales !

La 2^{ème} année a permis au club de tripler ses adhérents et donc de proposer plusieurs entraînements dans la semaine (lundi, mercredi et vendredi pour les enfants).

Cette 3^{ème} année est l'année où les GARD O DOG vont tout donner en participant à toutes les activités de la commune et du département afin de contaminer tout le monde au virus «CANICROSS». Les GARD O DOG organiseront leur 3^{ème} course annuelle les 8 et 9 Février 2020 dans la plaine de Rouvignargues d'Aubais.

Venez les encourager !

Ils organisent aussi le nettoyage des Garrigues dans quelques semaines
Suivez les sur la page FB «GARD O DOG»

Contact Gladys au 06 79 29 13 72
par mail : gardodog.30@gmail.com



Les Survoltés embauchent !

Les Survoltés ont porté le projet de parc photovoltaïque qui est désormais en exploitation près de la déchèterie. La première année de production a été excellente (meilleure que les prévisions initiales) et les moutons d'Anatole, le berger du village, continuent d'entretenir le site pour ne laisser aucune chance aux incendies de se propager sur la parcelle.

L'association a le plaisir de vous annoncer qu'en partenariat avec la Région Occitanie et l'Ademe, elle va recruter à l'automne un·e chargé·e de mission (CDD de 2 ans) ainsi qu'une personne en service civique. L'objectif est double :

- aider les collectivités du territoire à réaliser leur PCAET (plan climat-air-énergie territorial) ; plusieurs communautés de communes ont déjà contacté les Survoltés et des conventions de partenariat sont en cours de rédaction

- fournir aux familles qui le souhaitent des conseils, des noms de professionnels qualifiés et des exemples de réalisations en terme de production d'eau chaude solaire, d'électricité (y compris en auto-consommation) ou encore d'isolation des bâtiments.

Si vous avez vous-même des projets pour votre domicile ou votre entreprise, ou si votre entreprise est qualifiée Quali-Sol, Quali-PV ou RGE, n'hésitez pas à nous contacter via le site internet des Survoltés. Moyennant une cotisation (modique) à l'association, vous pourrez bénéficier

de précieux conseils et faire les meilleurs choix pour contribuer vous aussi à la transition environnementale plus que nécessaire !

Plus d'informations (et description des postes à pourvoir) : <http://survoltés.fr>



Les moutons d'Anatole sous les panneaux du parc...

Collectif d'Intérêt Local d'Aubais



Une nouvelle association est née à Aubais

Un collectif d'aubaisiens, déjà mobilisés par les questions de démocratie participative et de débats citoyens, s'est structuré en association collégiale en décembre 2018, suite au projet d'aménagement de l'Argilier présenté par la mairie pendant l'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'association compte à ce jour 105 adhérents.

Elle a pour objet principal de protéger et d'améliorer le cadre de vie dans la commune d'Aubais, en ayant à cœur de promouvoir et favoriser la démocratie locale.

Parce que demain commence aujourd'hui, il y va de notre responsabilité de faire émerger des choix et des projets favorables à une vie de qualité au village.

Le CIL propose des «Ateliers villageois d'urbanisme» ouverts à tou.te.s : habitant.e.s, associations, commerçant.e.s, artisan.e.s, écoles...

Trois rencontres programmées en 2019.

Le 1^{er} atelier a eu lieu le 22 Juin 2019 : balade paysagère autour d'Aubais accompagnée de témoins de la vie du village et d'experts (paysagiste, naturaliste...)

Le 2^{ème} atelier : «Architecture et Patrimoine» aura lieu début octobre, balade au cœur du village. D'hier à demain : comment regarder ce qui fait la spécificité de ce village ? Balade accompagnée de témoins de la vie du village et d'experts en histoire et en urbanisme.

Le 3^{ème} atelier : «atelier créatif» sera proposé en novembre, pour initier et imaginer collectivement un aménagement des lieux de commerces, de services et de rencontres dans la perspective de revitaliser le centre du village et que les quartiers autour demeurent des espaces à taille humaine.

Contact : info.argilier@gmail.com ou par courrier
CIL d'Aubais – 1076 route de Gallargues- 30250 AUBAIS
Association collégiale inscrite sous le n° RNA W302018138



FOYER RURAL

L'Association change de nom et s'appellera désormais **Foyer René Trial**.

L'exposition de l'atelier de peinture au moulin de Carrière, inaugurée le 15 juin, a rencontré un vif succès ; félicitations à tous les exposants pour leur talent.

Après le repos de l'été, les activités reprennent de façon échelonnée.

Bibliothèque	Ouverture le mardi et le jeudi de 16h 30 à 18h , le samedi de 17h à 18h dès la rentrée scolaire. 30 €/famille ou 12 €/enfant.
Gymnastique	Reprise des cours de Pilates le mardi 17 septembre. Mardi de 9h à 10h et vendredi de 17h à 18h. Responsable 0466351029
Yoga	Reprise des cours le Mercredi 18 septembre. Intervenant Christophe RUAN. Le mercredi 9h à 10h 30. A partir du mois de janvier reprise du cours de Claude La Rocca le lundi de 17h à 18h Responsable 0466805350
Peinture	Reprise des cours le lundi 23 septembre 1 cours de 14h à 17h le lundi et 1 cours le vendredi de 9h à 12h avec 2 enseignants diplômés. Responsable lundi 0466536499, vendredi 0466805350
Travaux manuels	Reprise le 19 septembre. Responsable 0466807038.
Deco florale	Atelier un vendredi par mois de 14h à 17h. Reprise début octobre. Responsable 0466800346
Reliure	Reprise début octobre
Encadrement	Reprise début octobre. Responsable 0466802852
Atelier d'écriture	Reprise début octobre. Responsable 0679699431
Expression artistique libre	Atelier sans animateur. Reprise des séances début septembre. Responsable 0466802852

Les inscriptions pour les différents ateliers se feront à la reprise des cours auprès des responsables.

Bonne rentrée

La Présidente Dominique RAYNAUD



APE

L'APE continue encore cette année scolaire 2019-2020 à proposer des animations pour les enfants (y compris les grands-enfants !) au profit des écoles maternelle et primaire du village. Les fonds collectés sont reversés directement aux écoles pour réaliser des activités et sorties diverses tout au long de l'année.

De nouveaux événements vous seront proposés cette année comme la fête d' Halloween ou encore le carnaval revisité...

Pour rappel, les membres actifs de l'association sont des parents bénévoles qui consacrent un peu de leur temps libre à nos enfants; chaque geste solidaire est apprécié. C'est pourquoi, si vous souhaitez vous investir (même un tout petit peu), si vous avez des idées de manifestations ou si vous souhaitez faire partager votre passion, contactez-nous à l'adresse e-mail suivante: apeaubais@hotmail.com
Toute proposition, toute participation est bienvenue !

Pour adhérer à l'association, il vous suffira de remplir le bulletin d'adhésion qui sera remis à votre enfant à la rentrée des classes.

A très bientôt !
APEusement....

SAVE THE DATES 2019 !

Vendredi 11 octobre 19h30: Assemblée générale APE: hall salle des fêtes

Samedi 12 octobre: après-midi (horaire diffusé ultérieurement): Fête de la rentrée: parc Des Aubrys (salle des fêtes en cas de pluie)

Jeudi 31 octobre : fin d'après-midi: Fête d'Halloween: lieu et horaire diffusés ultérieurement

Les Artistes Nomades

« trop bête »

l'homme et sa nature

Saison d'automne des 4 saisons de l'Art à Aubais

Commissariat : Pierrette Gaudiat

Association « Étant donné » de Nîmes

exposition du 28 septembre au 20 octobre 2019

vernissage le samedi 28 septembre à 19h

Un atelier d'écriture se tiendra pendant l'exposition animé par Daniel Rémy
04 66 51 77 10

L'homme et sa nature

L'homme et l'animal ne sont pas des pôles opposés, l'histoire de l'évolution nous le démontre. De nombreuses publications scientifiques attestent de notre patrimoine génétique commun, sans aucun doute l'homme est issu de la nature ! De manière récurrente, la science interroge l'animal au-dedans de chaque homme ; la partie génétique, organique. Une question est régulièrement posée : l'Homme est-il un animal ? Animalité/Humanité sont-elles les deux faces d'une même pièce ?

Pierrette Gaudiat

avec

colin G

Estelle Lacombe

David Gomez

Isabelle Poussier

Julie- Anne Barbe

Maurin

P.G

Won Jy



HWM TV

HWM TV PRÉSENTE :
ERWENS CHANTE FERRAT AU THÉÂTRE DE NATHALIE
LE 22 NOVEMBRE À 20H30

Retour aux sources pour Erwens alias Renaud Jeune.

Cet artiste qui a passé toute son enfance dans notre beau village revient pour s'y produire **le 22 novembre** prochain dans le cadre magnifique du **théâtre de Nathalie**.

Erwens a fait l'Olympia, il donne des concerts dans la France entière mais aussi en Allemagne et au Canada.

Jamais il ne s'est produit dans le village qui l'a vu grandir.

Erwens reprend les plus grands succès de Jean Ferrat accompagné par sa seule guitare, dans un spectacle intimiste et convivial...

A ne pas manquer ! PAF 10 €

Réservations au 06 65 45 22 28



Baila Flamenco

C'est la Rentrée !!

Après une saison 2018/2019 Très riche. Un gala Magnifique le 6 Juillet 2019 concrétisant tous les grands efforts fournis par toutes les élèves.

L'Association Baila Flamenco a repris ses cours le 9 Septembre.

Un cours de découverte était proposé le jeudi 12 septembre à 18 h pour les enfants et à 19h30 pour les adultes.

Les cours sont assurés par notre nouvelle Professeur «Luna Flamenca» ancienne élève de Los Tarantos.. et Danseuse dans divers groupes Gypsies..

Excellente rentrée a vous..

Pour plus de renseignements, je reste à votre disposition au 06 88 65 73 85.

La présidente Serna Soraya



Association SO DANSE

**REPRISE DES COURS
& JOURNÉES PORTES OUVERTES**
Mardi 10 & jeudi 12 septembre

COURS DE SALSA CUBAINE

MARDI

> 19h-20h niveau 1

> 20h-21h niveau 2

+

PRATIQUE SALSA

MARDI

> 21h-22h (tous les 1er & 3ème mardis de chaque mois)

1 heure de pratique pour s'entraîner, danser «en mode soirée» et partager un moment tous ensemble.

+

STAGES SALSA

4 stages répartis sur l'année pour découvrir la Salsa Cubaine et/ou enrichir sa danse et son style : Rueda, style filles/garçons, écoute musicale, initiation aux autres danses latines bachata, son, rumba...

Premier stage prévu fin octobre.

COURS DE PILATES

Gainage, étirements, assouplissement, respiration, relaxation... On se fait du bien !

Cours mixtes qui s'adressent à tous.

MARDI > 10h30-11h30

JEUDI > 19h-20h

Cours et stages animés par Nathalie OLLIER
Danseuse et professeur diplômée d'État.
Cours d'essai gratuit, venez essayer !!

TOUTES LES INFOS

Association SO DANSE

06 70 47 03 18

Facebook/SO DANSE



Les Foulées Aubaisiennes

Bonjour amis coureurs amateurs et confirmés **le 20 octobre prochain la 11ème édition des Foulées Aubaisiennes** sera le rendez-vous à ne pas manquer. Tout sera fait pour que cette édition soit à la hauteur de vos attentes. Comme l'an passé le podium mettra à l'honneur les 3 premiers de chaque catégories du 10 Km mais également pour le 5 km. Un effort important sera demandé à toute l'équipe organisatrice pour que vous soyez reçus « comme il se doit » et plus que jamais nous ne dérogerons aux règles que nous nous fixons tous les ans: sécurité, amitié, convivialité et générosité.

Les parcours restent inchangés pour les 3 courses, 10km, 5km et la course enfants avec une distance adaptée en fonction de leur l'âge. Il ne manque plus que vous pour que la fête soit belle et réussie. Nous vous attendons nombreux et impatients de vous retrouver !

Nous tenons à remercier dès à présent nos nombreux sponsors en général, les entreprises et commerçants Aubaisiens en particulier, pour leur constante générosité.

Contact : Christian ROUSSEL, Tél : 06 23 18 45 53 - Mail : rousssel.pegg@wanadoo.fr



Club Athlétique Aubaisien

Salut à toutes et à tous,

C'est la rentrée, pour garder ou reprendre la forme direction la salle !

Pendant le mois d'août et début septembre, les 3 salles (cadio, milieu et principale) du club ont été complètement repeintes. Ce n'était pas du luxe car la forte fréquentation des adhérents dans ce local a entraîné une détérioration des murs.

Nous avons également remplacé les éclairages anciens par des luminaires à leds pour une meilleure visibilité et moins de consommation.

Tous ces travaux ont été pris en charge par le club et améliore le confort de la salle.

N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai à la salle.

Sportivement,
L'équipe du CAA



Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi = 8h30-21h NON-STOP
Fermé le dimanche
Contacts :
ca.aubais@gmail.com / Tél. 06 23 72 17 43

AGENDA

Octobre 2019		
Mercredi 9 octobre	Judo Club Assemblée Générale	Dojo
Vendredi 11 octobre	APE Assemblée Générale	Salle des fêtes
Samedi 12 octobre après-midi	APE Fête de la Rentrée	Parc Des Aubrys
Samedi 19 octobre	Vernissage 18h30 «De la matière à l'infini»	Moulin de Carrière
Dimanche 20 octobre	Les foulées Aubaisiennes	
Jeudi 31 octobre fin d'après midi	APE HALLOWEEN	Salle des fêtes
Novembre 2019		
Lundi 11 novembre	Cérémonie commémorative 11 novembre 1918 10h15 à Aubais 11h 15 à Aigues-Vives	Départ de la mairie d'Aubais
Vendredi 22 novembre	ERWENS Chante FERRAT	Théâtre de Nathalie
Du Vendredi 22 au Dimanche 24 novembre	ARTANGO COSMOS Week-end danse tango argentin	Salle des fêtes
Décembre 2019		
Samedi 7 décembre	Noël de la Maison de Retraite	Salle des fêtes
Samedi 14 et Dimanche 15 décembre	Féeries de Noël	Parc Des Aubrys Salle des fêtes
Mercredi 18 décembre	Judo Club Animation de Noël	Salle des fêtes
Jeudi 19 décembre	Noël Ecole Primaire	Salle des fêtes

N° À SAVOIR

Pompiers : 18 (fixe) 112 (portable)

Policier municipal : police.municipale@aubais.fr - 06.15.45.34.47

Gendarmerie : 17 / 04.66.80.03.29

Police intercommunale : 04.66.53.25.51 (à partir de 18h30, 7j/7j)

SAMU : 15

SAUR (Eau potable) : Service Client - 04.30.62.10.01

Dépannage - 04.30.62.10.09

AQUALTER (Eaux usées) : 04.67.04.26.79

Eclairage Public SPIE : 0.800.055.066 (n° vert)

Gaz : 0.810.433.030

Electricité : 09.726.750.30

Orange : Service commercial : 10.14 Dépannage 7 j/7 : 39.00

MÉDICAL

MEDECINS GENERALISTES	04.66.80.79.30	Dr Michel CADILHAC	Centre Médical M.N.R. 1, Lotissement La Condamine
	04.66.77.11.68	Dr François LUCAS	
	04.66.80.72.07	Dr Sylvestre SARRUT	Chemin du Mas de la Vieille
PHARMACIE	04.66.80.72.42	Lundi au vendredi	8h50/12h30 – 14h30/19h30
		Samedi	8h50/14h
DENTISTES	04.66.80.70.14	Dr Mathias LACROIX	Centre Médical M.N.R. 1, Lotissement La Condamine
		Dr Céline BRES	
		Dr Ariane TRAVAUX	
INFIRMIERES	04.66.80.70.50	Nathalie MARION	1, Route d'Aigues Vives
	06.75.87.08.99	Sylvie COPP (04.66.80.20.44)	
	06.69.00.69.31	Adeline GALTIER	44, Chemin des Détours
	04.66.35.22.50	Montserrat FERRES CARRION	4, Rue Mastroquet
	06.24.48.23.51	Corinne QUITTET	
	06.77.13.01.63	Anne-Marie GENEVOIS	
	06.82.32.88.00	Stéphanie ORIOL	902, Route d'Aigues-Vives
SAGE-FEMME	07.70.08.54.81	Mme COLLET	1, Route d'Aigues Vives
OSTÉOPATHE	07.78.38.05.48	Margaux LOVETRI	40, Chemin du Mas de la Vieille
MASSEUR-KINE. OSTÉOPATHE	04.66.80.77.87	Muriel VEZINET	10, Rue du Chemin Neuf
	04.66.80.14.94	Audrey ROUQUETTE	ZAC Oreille - 18, Chemin du Moulin de Carrière
		Michaël LE DOUCEN	
ORTHOPHONISTE	07 80 00 83 31	Clémence REMMEAU	ZAC Oreille- 18, Chemin du Moulin de Carrière
PSYCHANALYSTE	06 38 13 83 68	Sandrine LAMBERT	305, chemin de l'Oreille

VIE QUOTIDIENNE

MAIRIE

11, avenue Emile Léonard
CS 40002 - 30250 AUBAIS Cedex
Lundi au vendredi
8h30 - 12h et 14h - 17h30
tél : 04.66.80.89.00
fax : 04.66.80.23.54
contact.mairie@aubais.fr
www.aubais.fr

Communauté de Communes RHONY VISTRE VIDOURLE

Lundi au jeudi
9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi
9h - 12h et 14h - 17h
tél : 04.66.35.55.55

Maison de retraite

Les Mazets de l'Argilier :
04.66.73.63.20

DÉCHETTERIE

Du lundi au samedi
8h30 - 12h et 14h - 17h30
Fermée le mardi

ORDURES MENAGÈRES

Mardi et samedi matin : Bac Vert
Jeudi matin : Bac Jaune

LA POSTE

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 9h - 12h
Mercredi : FERMÉ
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h
Samedi : 9h - 12h
Levée du courrier tous les jours
10h
tél : 04.66.80.70.60

BIBLIOTHÈQUE

Mardi, Jeudi : 16h - 18h
Samedi : 17h - 18h
04.66.80.70.38

MARCHÉ

Mardi : 8h - 13h
Place du Cluz

PAROISSE CATHOLIQUE

Abbé Sébastien VERDIER
tél : 04.66.53.28.47
182, av. Emile Jamais
30310 Vergèze

ÉGLISE PROTESTANTE UNIE

Pasteur Violaine MONÉ :
04.66.72.09.78 (Calvisson)
Pasteur Iris SINGER :
04.66.53.12.81 (Aujargues)

NOTAIRE

Etude principale :

2 avenue Emile Léonard
30250 AUBAIS
Tel : 04 66 80 60 80
Fax : 04.66.80.22.07
Mail : henri.roquefeuil@notaires.fr

Bureau annexe :

101 route d'Aubais
30670 AIGUES-VIVES
(Tout courrier doit être adressé
au bureau principal à AUBAIS)
Tel : 04 66 80 60 80
Fax : 04.34.32.75.82